

DIRECTION DE LA CULTURE
EB/CG

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2009

DELIBERATION

**OBJET : Acquisition d'œuvres d'art – demande de subvention au
Département**

Rapporteur : Sofi LE HUNSEC

La ville de Plœmeur fait l'acquisition chaque année d'œuvres d'art réalisées par des artistes morbihannais.

Il est proposé de solliciter le conseil général du Morbihan pour les acquisitions à prévoir en 2010.

Le conseil municipal, vu l'avis favorable des commissions «culture, vie associative, communication, éducation, démocratie locale, citoyenneté, coopération et relations internationales» et «finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier», après en avoir délibéré, et à l'unanimité

➤ APPROUVE la présente proposition.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le maire

Loïc LE MEUR